

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 04 FEVRIER 2021

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 31

Représentés : 4

PREND ACTE

OBJET : Présentation des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux au titre de l'année 2019

L'An deux mille vingt et un, le quatre février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le vingt-neuf janvier, s'est assemblé en visioconférence en application de l'article n° 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, sous la présidence de M. L. VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, GALANTE-GUILLEMINOT Muriel, RENAUX Michel, BULLET Anne, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, GAGNARD Françoise, LE ROUZES Estéban, PORCHERON Jean-Claude, LHOSTE Roger, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, RADAORISOA Véronique, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, BERTHIER Etienne, COLLET Cécile, KATHOLA Pierre, MERGY Gilles, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline.

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

CONSTANT Pierre-Henri

pouvoir à

DELERIN Jean-Luc

KEFIFA Zahira

pouvoir à

ANTONUCCI Claudine

SOMMIER Jean-Yves

pouvoir à

MERGY Gilles

GOUJA Sonia

pouvoir à

KATHOLA Pierre

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M E. LE ROUZES est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1413-1,

Vu la délibération du Conseil municipal 10 juillet 2020 portant la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Considérant la nécessité de présenter un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 janvier 2021,

Vu l'avis de la commission n°1 (Finances – Personnel – Santé – Intercommunalité – Culture - Espaces Publics – Travaux – Urbanisme – Environnement - Condition Animale – Sécurité - Evaluation Politiques Publiques),

Sur la proposition du Maire,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : de la présentation de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2019 ci-dessous :

Examens des rapports annuels	Avis de la Commission
- GERAUD	FAVORABLE
- SIGEIF	FAVORABLE
- SIPPAREC	FAVORABLE
- SIFUREP	FAVORABLE
- DODECA	FAVORABLE
- SACPA	DEFAVORABLE
- CCJL	FAVORABLE
- CCAS	FAVORABLE
- CAISSE DES ECOLES	FAVORABLE
- VALLEE SUD GRAND PARIS	FAVORABLE

Article 2 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :
- M. le Préfet des Hauts-de-Seine.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Conseiller Départemental



(Signature)
Laurent ASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception
En préfecture le 15/02/21
Publication/Affichage du 15/02/21 au 15/04/21

6/10 Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services

(Signature)
C. Houvenagel

(Signature)
AA

RAPPORT DE LA CCSP POUR L'ANNEE 2019



SOMMAIRE

- P. 3 - SIPPAREC**
- P. 5 - SIGEIF**
- P. 6 - SIFUREP**
- P. 7 - GERAUD**
- P. 8 - DODECA**
- P. 9 - SACPA**
- P. 10 – CAISSE DES ECOLES**
- P. 12 – CCAS**
- P. 14 - CCJL**
- P. 15 - VSGP**

> SIPPEREC

Rappel des compétences et chiffrés clés 2019

Pour rappel, le SIPPEREC gère 5 domaines pour les collectivités :

Electricité	84 communes adhérentes
ENR	98 centrales photovoltaïques 5 réseaux de géothermie
Numérique	91 adhérents + de 4500 km de réseau desservis en fibre optique
Achats mutualisés	583 acheteurs qui mutualisent leur achat avec le SIPPEREC
Bornes de recharge	Nouvelle compétence en matière de mobilité propre

SIPP'n'CO

8 bouquets de services :

Performance énergétique	Prestations d'expertise et de conseil pour le patrimoine bâti
Mobilité propre	Du diagnostic à l'acquisition de véhicule et solutions de recharge
Téléphonie fixe et mobile	Services et solutions
Réseaux internet et infrastructure	Services et solutions + Infrastructures
Services numériques d'aménagement de l'espace urbain	Vidéo protection et solution de sécurité de biens et de personnes
Services numériques aux citoyens	Solutions matérielles et logicielles dans le domaine éducatif et de la citoyenneté
Valorisation de l'information géographique	Système d'information géographique (SIG)
Prestations techniques pour le patrimoine de la ville	Prestations topographiques

Groupement électricité

En plus, d'obtenir des contrats d'électricité au meilleur prix, la ville bénéficie de deux logiciels OSE (Outil de Suivi des Énergies) et EVELER en charge du télérelève des consommations et de l'analyse des données.

Cotisations

10143€ pour le bouquet Sipp'n'co et 4633€ pour le groupement de commande Électricité

Services concernés

Voirie / Informatique / Bâtiment Urbanisme.

Marchés	POINTS FORTS
Recherche d'amiante et d'hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP) dans les revêtements bitumeux	Marché non utilisé 2019 – Pas d'opérations concernées
Prestations topographiques foncières	Marché non utilisé 2019 – Pas d'opérations concernées
Téléphonie sur support fixe	112 lignes fixes
Téléphonie Mobile	Téléphones portables - 117 lignes : 91 Forfaits à 1,50 € HT et 12 forfaits à 4 € HT et sans dépassement, 14 lignes à 6 € HT.
Service d'accès à Internet à niveau de service garanti	Accès fibre optique de la maison de quartier – débit 40M - Montant mensuel 456 € TTC Accès fibre Optique HDV – débit 500M – GTR 4H – Montant mensuel 1074 € TTC Liaison ADSL sites extérieurs – Montant mensuel par site : 20 € TTC Les 8 sites concernés sont : Elémentaire Ormeaux, Maternelle Renards, Maternelle Scarron, Maison des associations, Cuisine centrale, Adulte relais, Agence postale, Maison des droits
Service d'accès à Internet à niveau de service non garanti de type « Grand Public »	Abonnement internet pour les sites éligibles au réseau fibre optique Orange. Montant de l'abonnement mensuel pour un site : 60 € TTC 14 sites au total : 10 080 € TTC annuel Les sites concernés sont : Club-Préados, Police municipal, Groupe scolaire de la Roue et des Renards, Elémentaire du Parc, Maternelle Pervenches, Macé Accès internet de secours hôtel de ville, Crèche Péri, Paradis, Pervenches-Fleurie, Maison des associations
Services de connexion et d'interconnexion Niveaux 1 & 2 (Fibre noires, Ethernet)	Réparation de la fibre au Château Laboissière (3488 € TTC) et travaux dévoiement de la fibre au gymnase du Parc (5589 € TTC).
Services d'infrastructures numériques – Services DaaS	Commande de 30 PC avec les écrans – 28 784 € TTC
Services d'infrastructures numériques (IAAS)	Acquisition de deux serveurs Dell PowerEdge R540 avec licences VMWare pour mettre en place une infrastructure virtualisée (PCA) – 40 142 € TTC Onduleur pour la salle serveur – 6454 € TTC
Installation, exploitation, maintenance de systèmes de contrôle d'accès et d'alarmes et prestations associées	Peu de travaux réalisés si ce n'est de l'entretien courant. Etude réalisée et validation pour l'ajout de 8 nouvelles caméras, remplacement 2 caméras et le déplacement de 2 caméras en octobre 2017 par la préfecture. Travaux réalisés en 2018 et 2019.
Installation, exploitation, maintenance d'un système de vidéoprotection et prestations associées	
Services et équipements numériques éducatifs - Services d'installation d'équipements numériques éducatifs incluant la fourniture	TNI dans les classes élémentaires de CM1 - Montant : 37 923 € TTC Lampes de rechange pour les TNI – 974 € TTC
Fourniture et acheminement d'électricité - puissances souscrites supérieures à 36 KVA – profilés (PS < à 250 W)	28 CONTRATS pour les P>36 Kwa 50 CONTRATS pour les P<36 Kwa Les dépenses annuelles représentent 308 628 € TTC. En 2017, la consommation annuelle d'électricité est de 2114 MWh. Depuis 2009, le SIPPAREC exploite une centrale photovoltaïque au GS LES RENARDS d'une puissance de 13.1 KW. Cette centrale a fourni une production totale cumulée d'électricité de 12 947 kWh en 2019 pour un montant de 7 680 €.
Fourniture et acheminement d'électricité – puissances souscrites inférieures ou égales à 36kVA	

> SIGEIF

Rappel

Le SIGEIF est spécialisé dans le gaz et l'électricité en Ile de France.

Chiffres Clés	184 collectivités adhérentes
	5.6 millions d'habitants
	9435 kms de réseaux de gaz (soit 5% du réseau national)
	Age moyen des canalisations : 29 ans

Groupement de commandes

La ville fait appel à un nouveau marché en 2019 :

- Le lot pour les lieux ayant une consommation annuelle de référence inférieure à 300MWh : Direct Energie.
- Le lot pour les lieux ayant une consommation annuelle de référence égale ou supérieure à 300MWh : ENI.

Les membres du groupement bénéficient d'un accès à leurs données de consommation et facturation grâce à l'outil de suivi Calyptéo.

Cotisation annuelle

4662 € TTC.

Consommation sur Fontenay aux Roses

Pour la ville, les dépenses annuelles de gaz en 2019 sont de 350 960 € TTC et la consommation annuelle globale de gaz d'environ 6 000 MWh réparties sur 41 points de livraison. A titre informatif, sur 2018, la consommation était de 6899 MWh répartie sur 40 points (388 000 € TTC)

Depuis 2015, le SIGEIF et le Sipperec proposent en commun un dispositif de valorisation des certificats d'économies d'énergie : ainsi 6 112 399 kWh cumac (cumulé actualisé) ont été déposés par la ville.

Bâtiment.

Service concerné

> SIFUREP

**Le SIFUREP
(Syndicat
Intercommunal
funéraire de la
région parisienne)**

Tarifs

Éléments clés 2019

Service concerné

Nous adhérons auprès du SIFUREP pour les services suivants :

1. Gestion du service extérieur des pompes funèbres : Les familles peuvent bénéficier des tarifs négociés avec OGF/PFG pour l'organisation des obsèques et d'autres prestations complémentaires :
 - La ville ne paie pas pour les indigents (confirmation du CCAS si le défunt est connu de leur service ou enquête réalisée par le service population).
 - Gratuité des obsèques des enfants de moins d'un an (mort-né ou non viable)
 - Prise en charge à 50 % des obsèques d'enfants de moins de 16 ans.
 - Le guide des obsèques pour informer les familles
 - Enquêtes dans le domaine funéraire et en particulier une enquête annuelle diffusée à toutes les communes adhérentes sur les tarifs pratiqués sur le territoire.
2. Gestion des crématoriums et des sites cinéraires
3. Mission d'assistance juridique pour des questions ponctuelles et bibliothèque de documents
4. Prise en charge des appels d'offres

Coût pour l'ensemble de ces missions : 0.05213 € TTC par habitant (1271 €) + 1453 € pour l'adhésion à la centrale d'achat.

- Procédure d'inhumation pour 2 personnes dépourvues de ressources suffisantes
- La procédure des reprises techniques de sépultures échues ou abandonnées dans la 15^{ème} division ainsi que dans la 17^{ème} division du cimetière
- Adhésion à la nouvelle convention SIFUREP
- Nous avons souscrit également à un nouveau marché de transport de corps avant mise en bière pour 2020
- Nombreux échanges juridiques sur divers thèmes (exhumations, courriers info avant renouvellements ou reprises ...).

Etat Civil.

> GERAUD

Rappel sur le changement de concession

Aspect financier

La nouvelle concession est en place depuis octobre 2016 pour 7 ans soit jusqu'en octobre 2023.

La redevance fixe perçue par la Ville et le % de la part variable :

Part fixe annuelle	Part variable % sur le CA
75 000 €	7%

Part variable

12 425 €.

Tarifs des droits de place

Augmentation de 1.83% votée en Conseil Municipal le 17 décembre 2018 pour l'année 2019.

Interventions techniques

De juillet à octobre : curage de l'ensemble des canalisations, et collecteurs reprenant les siphons et grilles du marché, pompage et nettoyage de 2 séparateurs fosse de relevage

Mai : Nettoyage du sol à l'aide d'une autolaveuse

Mai : Nettoyage des vitres en mai

Livraison de produits d'entretien et de quincailleries pour l'année

Animations et opérations commerciales

En 2019, Géraud a organisé, en lien avec la Ville, 7 animations et opérations commerciales, et 2 marchés thématiques.

- **16 et 21 mars – Fête du Printemps** : Opération promotionnelle chéquiers coupons - Atelier pédagogique « nos enfants vont au marché »
- **16 mai – Fête internationale des marchés** : Atelier pédagogique pour les enfants en présence de Luana Belmondo
- **25 mai – Fête des mères** : Distribution de roses
- **22 juin – Marché du monde (place de l'Eglise)**
- **10 & 12 octobre – Semaine du Goût** : Atelier pédagogique pour les enfants, buffet dégustation
- **12 octobre – Marché Gourmand (place du Général de Gaulle)**
- **25 mai - 23 novembre – Nouveaux fontenaisiens** : Distribution de flyers, cabas et chéquiers coupons

Service concerné

Commerce

> DODECA

Cas de mise en fourrière

Code de la route :
Articles R325-12 à
R325-46

La concession avec la société Dodeca

Pourcentage de l'indemnisation

Etat des lieux 2019 et comparaison de 2015 à 2018

Chiffres d'affaires

Service concerné

Un véhicule peut être mis en fourrière dans les cas suivants :

- Entrave à la circulation,
- Stationnement gênant, très gênant, abusif ou dangereux,
- Défaut de présentation aux contrôles techniques ou de non-exécution des réparations prescrites,
- Vitesse supérieure à 50km/h ou plus,
- Infraction à la protection des sites et paysages classés, espaces naturels,
- Véhicule immobilisé pour une infraction qui n'a pas cessé après 48 heures.

Elle a été signée le 4 août 2017 pour 5 ans (fin août 2022). Elle a été attribuée à Dodeca, société la mieux disante à l'issue des négociations. Les véhicules sont retirés à la demande de la police Municipale et sont envoyés dans le site de stockage du prestataire. Si le propriétaire s'avère introuvable ou insolvable, la ville qui a procédé à la demande de retrait, doit indemniser le prestataire sur la base d'un pourcentage du montant total des frais fixés par arrêté (enlèvement + expertise+ garde).

Cyclomoteurs et motos	et	Nouvelle concession	Précédente concession
Cyclomoteurs et motos	et	Gratuit	50%
Voitures particulières		20%	25%

100% pour les autres véhicules.

Nature de l'infraction	2019	2018	2017	2016	2015
Stationnement gênant	22	29	50	29	34
Stationnement abusif	28	50	36	71	56
Accident	0	2	0	11	5
Vol	2	0	0	14	5
Incendie	1	0	0	4	0
Immobilisation	0	2	0	0	0
Total	53	83	91	129	100
Véhicules détruits	16	25	36	36	32

Le détail des interventions 2019 dans le rapport.

	2019	2018	2017	2016	2015
Chiffres d'Affaires	4280	9191	7876	17 672	13 427
Montant de l'indemnisation	779	831	1760	1 761	1 560

Police municipale.

> SACPA

Rappel juridique

Le code rural et de la pêche maritime dispose qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (Article L.211-19-1). Fin de la convention : 31 décembre 2021.

Problématiques d'un animal errant ou accidenté sur la voie publique (cf. ministère de l'agriculture)

Le nombre d'animaux en divagation ou perdus est estimé à 1 animal pour 250 habitants par an.

La divagation animale pose des problèmes :

- De protection animale (animaux accidentés)
- De potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...)

Notre convention avec la SACPA

N'ayant pas les moyens humains et techniques pour cette gestion, la police municipale a passé une convention avec la SACPA* de Souzy la Briche.

*SACPA est le service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal.

Nous avons une convention avec la SACPA pour la gestion de la fourrière animale. Le prix est déterminé en fonction du nombre d'habitants sur la commune.

Tarifs

Montant dépensé pour l'année 2019 : 12189 € HT soit 14627€ TTC.

Etat des lieux et comparaison

	2019	2018	2017	2016	2015
Interventions	8	10	10	18	10
Prise en charge	3	5	3	5	7
Ramassage de cadavre	3	5	5	6	5
Restitution propriétaire	0	0	3	3	4

Le détail des interventions 2019 sont précisés dans le rapport.

Service concerné

Police municipale

> CAISSE DES ECOLES

Présentation

La Caisse des écoles a deux objectifs majeurs :

- apporter un soutien matériel à la scolarisation des enfants
- favoriser un égal accès à la culture et aux loisirs

Les missions de la Caisse des écoles de Fontenay-aux-Roses sont les suivantes :

- L'achat de fournitures, de matériels scolaires, de jouets et de livres pour les écoles
- L'organisation d'activités récréatives et culturelles en direction des écoles
- La participation à des projets spécifiques ou à des activités scolaires : la Caisse des écoles peut financer, selon le projet de l'école, des spectacles, des sorties éducatives, des interventions dans le cadre du projet d'école.

Chiffres clés de l'année *

A la rentrée de l'année scolaire 2019-2020, on dénombrait **2274 élèves** dont :

- 845 en maternelle
- 1429 en élémentaire dont 19 élèves en ULIS

Il est constaté une diminution de 2,8% des effectifs de maternelle de (-25 élèves), et une augmentation de 4,8% des effectifs d'élémentaire (+65 élèves).

Soutien matériel

La Caisse des écoles finance l'achat de fournitures scolaires, de petits matériels pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, et de manuels scolaires pour les élèves d'élémentaire, ce qui a représenté en 2019 :

- 29,60€ par élève de maternelle et de 36,40€ pour les élèves d'élémentaire pour les fournitures scolaires
- 20€ par élève pour les manuels de CP-CE1 et 24€ par élève pour les manuels de CE2 à CM2
- Un budget de 3000 € est également destiné au RASED.

Egal accès à la culture et aux loisirs

Dans l'objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous, la Caisse des écoles finance plusieurs actions.

1. Les Livres de prix

Les livres de prix sont offerts aux élèves de CM2 qui passent en 6^e, pour les féliciter de leur parcours et les encourager à poursuivre dans le secondaire.

Situation budgétaire

Depuis cette année, ils bénéficient également aux élèves de GS qui passent en CP.

Les livres sont choisis par les enseignants et les enfants à partir d'une liste proposée par la ville et par le libraire. Le Maire et Monsieur Lafon se rendent dans chaque école pour remettre ces livres aux élèves.

Le budget alloué pour l'achat de ces livres de prix est de 16€ par élève.

2. Les sorties et projets

La Caisse des écoles participe également au financement de sorties pour les élèves de maternelle et de CP, à hauteur de 5€ par élève.

Des écoles peuvent également choisir d'utiliser ces crédits pour l'achat de prestations dans le cadre de leur projet d'école.

3. Les jouets de Noël

Les équipes pédagogiques des écoles maternelles utilisent ce budget soit pour l'achat d'un jouet à chaque enfant, soit pour un jeu collectif pour la classe, voire l'école. Le budget s'élève à 9,50€ par élève.

Ainsi, le « panier de l'élève » est stable depuis 2016.

En 2019, les dépenses de la Caisse des écoles ont été exclusivement financées par une subvention de la ville.

Le compte administratif 2019 sera présenté au Conseil d'administration lors du vote du budget 2020.

> CCAS

Présentation

Le CCAS a pour mission de piloter l'action sociale sur le territoire, favoriser et lutter contre les exclusions et développer des réponses aux besoins spécifiques des publics. Il coordonne les actions et fait le lien entre les partenaires publics et privés.

Le CCAS est organisé en 3 pôles :

- Pôle Seniors
- Pôle Action sociale
- Missions administratives et financières

Chiffres clés de l'année

19 947 demandes au total ont été traitées au total, soit une augmentation de 45 % en 5 ans

405 attestations d'accueil réalisées (pour toute personne française ou étrangère résidant en France souhaitant accueillir un ressortissant étranger pour effectuer un séjour à caractère familial ou privé n'excédant pas 3 mois).

L'accès aux droits

646 demandes de titres de transports Améthyste traitées (délivré par le Conseil départemental, il permet à son détenteur de se déplacer de manière illimitée sur les réseaux de la RATP et de la SNCF en Ile-de-France).

Mission d'écrivain public pour 79 personnes 2019 (pour les personnes ayant des difficultés dans la rédaction de courriers et l'accès aux droit).

5 demandes de regroupement familial accordées sur les 26 instruites.

66 personnes domiciliées (35 nouvelles, 31 renouvellements et 24 suppressions)

Les aides légales

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : aide financière pour les dépenses de maintien à domicile. 56 dossiers instruits.

ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) : aide mensuelle pour les retraités de faibles ressources. 4 demandes instruites.

ASH (Aide Sociale à l'hébergement) : 13 demandes instruites. Prise en charge de tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement ou chez un membre de la famille.

Aides légales MDPH

94 dossiers instruits MDPH (Maison Départemental des Personnes Handicapées), 68 renouvellements et 26 nouveaux.

Aides légales MDPH (suite)

PCH (Prestation de Compensation du Handicap) couvre les dépenses liées à la perte d'autonomie (aide humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide animalière). 23 dossiers instruits. Cette aide a été remplacée au 1^{er} décembre 2019 par la MVA (Majoration pour la Vie Autonome).

RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé). Cette reconnaissance permet de bénéficier pour conserver ou obtenir un emploi. 54 dossiers instruits.

70 dossiers CMI invalidité ou priorité et 14 demandes de carte d'invalidité avec besoin d'accompagnement ont été instruits par le CCAS. 54 dossiers CMI stationnement.

Allocation Adulte Handicapé (AAH) pour garantir un revenu minimum. 28 demandes instruites.

Les aides facultatives

Commission Locale d'Aides et de Secours d'Urgence (CLASU): elle se réunit une fois par mois pour soutenir ponctuellement sur prescription des travailleurs sociaux. Montant total de l'aide accordée s'élève à 7452€ pour 22 familles (contre 2627€ en 2018, soit une augmentation de + 183% en un an).

664 tickets utilisables en supermarché remis pour un montant de 4980 € (115 demandes dont 29 en période estivale)

Portage de repas

21 016 repas facturés pour 107 bénéficiaires. La ville organise des rencontres préalables pour sa mise en place (26 visites en 2019). Revalorisation des salaires des agents en charge de l'aide à domicile.

Aide à domicile

106 bénéficiaires avec 50 visites préalables dont 62% âgés de + de 80 ans. 157 bénéficiaires de la téléassistance (système d'appel d'urgence en cas de chute ou accident).

Soutien aux loisirs

2330 participations réparties toute l'année sur 27 actions pour les plus de 65 ans. Zoom sur la semaine bleue qui propose toute la semaine diverses activités à destination des seniors (conférence, thé dansant, activité patrimoine, marche nordique) avec 182 participants. Noël : 454 personnes au banquet et 621 colis distribués

Prévention canicule

173 personnes sont inscrites au registre du CCAS, dont 13 nouvelles personnes et 1000 appels passés réparties entre les agents du CCAS et la Croix Rouge

Mobilité

2328 trajets réalisés (+ 16% par rapport en 2018) pour 148 bénéficiaires. 24% l'utilise ponctuellement et 34% une fois par semaine minimum). 58% concerne l'accès au soin et 34 % la vie sociale.

Atelier mémoire

12 séances hebdomadaires pour stimuler la mémoire. 53 bénéficiaires.

> CCJL

Présentation

Il s'agit du centre culturel Jeunesse et Loisirs qui est devenu un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière le 1^{er} décembre 2015. Ce centre a pour mission de développer la vie socio-culturelle et de participer avec d'autres associations locales, à l'organisation des loisirs de la population de Fontenay-aux-Roses et ses alentours.

Activités :

Enfants : Musique / Sport et Danse / Accompagnement à la scolarité / Langues et loisirs / Art artisanat.
Musique / Sport et Danse / Développement personnel / Citoyenneté / Art artisanat / Langues et loisirs / Club DIY.

Chiffres clés de l'année *

* Les rapports se faisant suivant les années scolaires, les informations comprennent également des données de 2020 dans la colonne de droite.

	2018	2019
Participations des usagers	1272	1204
Stages événements	36 rendez-vous et manifestations - 48 stages	Stages adultes et enfants: 22
Nouveautés :	Langues de signes Qi Gong Yoga dance développement Piano et batterie Atelier pt chanteur, ensemble vocal lyrique	Création en septembre 2019 compte Instagram En raison de la pandémie de la Covid 19, la seconde partie a été très réduite. Juin Juillet : détoxiez-vous (activités en plein air, bien être et danse) et Activités visio conférence (musique /bien être)
Communication	55 réalisations en interne 10 supports réalisés par le service communication Externalisation : plaquette, visuel « Ensemble, par-delà nos différences » Mise en place des P'tits carnets du CCJL : carnets trimestriels annonçant les événements et les stages du CCJL D'août 2018 à août 2019 : 40 newsletters. Fréquentation du site internet : de septembre 2018 à août 2019 : 8831 (7069 visites en 2017-2018, 5270 visites en 2016-2017) Page Facebook : 83 événements créés.	Supports de communication : Par le service communication : Balade, mois des bals, le CCJL hors les murs, le kiosque Sainte-Barbe Externalisé : plaquette annuelle, Les p'tits carnets du CCJL, Ensemble par-delà nos différences (affiche, programme, flyer), carte de vœux En interne : affiches, flyers, programmes : stages enfants et adultes 2020 : 3414 visites du site Page Facebook : 76 publications créées. D'août 2019 à août 2020 : 29 newsletters. Fréquentation du site internet : de septembre 2019 à août

> VSGP - Compétences

Portrait du territoire

Compétences de Vallée-Sud Grand Paris

Population : 400 617 habitants au 1er janvier 2019
Institution : 11 communes, 80 conseillers territoriaux, 11 conseillers métropolitains

Les services de Vallée Sud - Grand Paris sont organisés autour de 4 grandes missions, portées chacune par un Directeur général adjoint rattaché au Directeur général des services :

- La protection et l'amélioration du cadre de vie,
- La promotion du développement responsable et solidaire du Territoire,
- Le renforcement de l'accès à la connaissance, à la création, à la culture et au sport,
- La gestion et l'optimisation des moyens afin de garantir leur efficacité.

Ces missions sont mises en œuvre quotidiennement par près de 900 collaborateurs occupants 715 ETP (équivalents temps plein).

Depuis le 1er janvier 2016, VSGP exerce les compétences des trois anciennes intercommunalités (Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge) en sus de celles imposées par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015. Les Territoires exercent ainsi trois types de compétences :

- Les compétences confiées dans leur intégralité par la loi aux EPT
- Les compétences relevant de l'intérêt territorial
- Les compétences fonction de l'intérêt métropolitain, dont l'exercice est ainsi partagé avec la Métropole du Grand Paris

Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud-Grand Paris organise les services publics suivants depuis le 1er janvier 2016 :

- La gestion des déchets urbains et assimilés : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- L'eau et l'assainissement : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- La politique de la ville : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et
- d'insertion, prévention de la délinquance,
- Les documents d'urbanisme réglementaire :

- Règlement local de publicité et l'échelle du Territoire,
- L'élaboration du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Les compétences définies par l'intérêt territorial :

Le Conseil du Territoire a défini le 21 novembre 2017 l'intérêt territorial, qui reprend les missions déjà confiées à Vallée Sud-Grand Paris. Ces compétences sont les suivantes :

- La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs et notamment à Fontenay-aux-Roses : le conservatoire de musique et de danse, la piscine, la médiathèque et le théâtre des sources (EPA).
- La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore
- La politique de l'emploi,
- Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,
- La gestion des réseaux de transports locaux,
- L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC)
- Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot
- La protection incendie

Les modifications en 2018 ont porté essentiellement sur le transfert d'équipements publics :

- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion de l'Aquapol de Montrouge,
- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion du Stade nautique de Châtillon-Malakoff, précédemment confié à un syndicat mixte dorénavant dissous,
- Extension à l'ensemble des communes de la gestion de la protection incendie,
- Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité (ville de Clamart).

Depuis le 3 août 2019, Vallée Sud - Grand Paris a récupéré la compétence voirie sur une partie du territoire de 3 communes : Clamart, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine.

Les compétences définies en fonction de l'intérêt métropolitain

- Le développement économique pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La Politique locale d'Habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La gestion des opérations d'aménagement à compter du 1er janvier 2018.

> VSGP – Chiffres clés

Développement urbain

Le 18 décembre 2018, le Conseil du Territoire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document stratégique a pour vocation de traduire spatialement les politiques publiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique et d'environnement sur le Territoire. Ce document est coconstruit avec l'ensemble des communes.

L'EPT est ainsi accompagné depuis décembre 2019 par un bureau d'études qui élaborera l'ensemble des pièces du PLUi, un bureau d'études qui dressera un état initial de l'environnement sur le Territoire et évaluera l'impact du PLUi sur l'environnement, enfin par un bureau d'études qui sera en charge de la communication et de la concertation auprès de la population, des associations et des professionnels.

Parallèlement à l'élaboration de ce document stratégique, Vallée Sud - Grand Paris conduit les procédures d'évolution des PLU communaux, en étroite collaboration avec les services des villes concernées.

=> suivi la procédure de mise à jour du PLU de la Ville.

RLPi

Le 26 mars 2019 le Conseil de Territoire a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal qui a été approuvé le 24 février 2020. Document réalisé à l'échelle des onze villes, il vise à protéger le paysage, le patrimoine et le cadre de vie des habitants du Territoire notamment en encadrant les nouvelles formes de publicité, en pérennisant les protections définies dans les documents communaux et en maintenant les protections autour des lieux patrimoniaux. Document élaboré en étroite collaboration avec les communes.

Aménagement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, VSGP est compétente de plein droit en matière d'opérations d'aménagement. Pour mettre en œuvre cette compétence, VSGP s'appuie sur la SPLA dont le Territoire constitue l'actionnaire majoritaire.

Pour Fontenay-aux-Roses :

- Etudes préalables à la restructuration du mail Boucicaut (mandat SPLA Panorama),
- Etudes préalables au réaménagement du quartier des Paradis (mandat SPLA Panorama).

Habitat

Dans la suite des travaux engagés fin 2018 dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), le diagnostic partagé du territoire portant sur le parc social, les parcours résidentiels et l'analyse de la demande locative sociale et des attributions s'est poursuivi en lien étroit avec les différents partenaires et notamment

Habitat (suite)

les villes.

Trois temps d'ateliers thématiques ont ponctué l'année (en février, avril et octobre), permettant l'élaboration d'un document-cadre d'orientations (approuvé lors de la CIL du 25 juin 2019 et par arrêté conjoint de Vallée Sud - Grand Paris et du Préfet en date du 9 juillet 2019), puis la rédaction de la Convention Intercommunale d'Attribution.

Les orientations de cette CIA sont les suivantes :

- Agir sur l'offre pour rééquilibrer le peuplement (avec pour objectifs de favoriser la mobilité et fluidifier le parc social, continuer de développer une offre diversifiée et agir sur le parc existant) ;
- Mieux répondre aux publics prioritaires (favoriser l'accès au logement social des demandeurs prioritaires, améliorer le partage de l'information entre les acteurs et à destination des demandeurs et renforcer les partenariats) ;
- Favoriser la mixité sociale (mieux prendre en compte la mixité sociale dans le processus d'attribution, mieux communiquer auprès des demandeurs et diversifier le profil des ménages logés).

Foncier

Les services du Territoire ont traité 5 dossiers de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

VSGP a effectué 1 préemption sur la ville : 40 places de stationnement en sous-sol pour un montant de 280 000 €. Ces places situées dans les locaux de la RATP n'ont pas de lien avec les projets d'aménagement de la ville.

**Mobilité,
Déplacement**

Le Petit Fontenaisien (Bus) :

Année	Fréquentation	Kms parcourus	Coût (HT)	Participation IDFM (HT)	Dépense nette (HT)	Coût net	
						Coût/voy	Coût/KmC
2018	39 758	28 430	145 489 €	-	145 489,00 €	3.66 €	5.12 €
2019	39 728	28 981	148 000 €	-	148 000, 00€	3.73€	5.11 €

Une réflexion en cours pour accroître la part modale du vélo sur le Territoire : réponse à un appel à projet de la région dont le projet de VSGP a été retenu pour installation de consignes individuelles de stationnements vélos ;

Mobilité, Déplacement (suite)

Rédaction du cahier des charges pour la définition :

- D'un schéma directeur cyclable à l'échelle du Territoire. L'objectif de ce document est de définir les axes prioritaires permettant d'assurer des liaisons continues et sécurisées,
- D'un schéma directeur stationnement à l'échelle du Territoire. L'objectif est de définir une stratégie de déploiement et d'exploitation des (a minima) 1000 places en consignes sécurisées. Cette étude doit également permettre de définir une stratégie globale permettant de s'articuler avec le dispositif Véligo. Ce dernier est un service de stationnement vélo sécurisé et libre localisé autour des gares (dans un rayon de 100m).

Les services de VSGP ont également travaillé au déploiement de consignes Véligo sécurisées sur plusieurs gares du Territoire. Un travail d'échange et de concertation avec les communes a été entamé afin de constituer des dossiers de subvention auprès d'Île-de-France Mobilités. IDFM finance 70% des travaux liés à l'installation des consignes. Pour cela, il est nécessaire de respecter le cahier de références techniques Véligo.

Collecte et gestion des déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères et assimilées est effectuée via le recours à des prestations de service et à la régie directe.

Le traitement des ordures ménagères est délégué au **SYCTOM**.

Objectifs de la politique de VSGP : réduction de l'impact environnemental, réduction du tonnage de déchets collectés, limitation de du tonnage de déchets incinérés. VSGP a déployé une politique de tris des déchets reposant sur un élargissement progressif des consignes de tri.

Actions marquantes sur la ville :

- Opération de formation et de distribution de matériel de compostage
- Lancement en novembre de Vallée Sud Recycle "faites enlever vos encombrants à la demande"
- Expérimentation de la collecte des biodéchets dans la cantine des Pervenches.
- Mise en place des extensions de consignes de tri pour les emballages et papiers.

Eaux et Assainissement

Le service public d'assainissement du territoire assure l'acheminement des eaux usées vers les collecteurs du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (**SIAAP**).

Sur notre commune, l'exploitation du service assainissement a été confié à Suez Eau France par le biais d'un marché de prestation de service actif depuis le 1er janvier 2017 pour une durée de 3 ans.

Bilan :

Nombres de désobstruction	1
Nombre d'interventions urgentes sur le réseau	1
Surveillance des réseaux via des inspections	1 161 m
Curage des réseaux	2 978 m
Bilan des travaux d'assainissement 2019 sur la ville	873 937 € TTC
Bilan des travaux d'assainissement 2018 sur la ville par le service exploitation assainissement	0

Eau Potable

VSGP est compétent pour préserver la sécurité, la continuité et la qualité du service public de l'eau sur tout le Territoire. VSGP a délégué cette compétence au Syndicat des Eaux d'Ile de France (**SEDIF**).

Données techniques 2019 pour la commune :

- Nombre d'abonnements au 31/12/2019 : 2 235
- Nombre de compteurs au 31/12/2019 : 2 271
- Nombre de branchements au 31/12/2019 : 2 301
- Linéaire de canalisation au 31/12/2019 (ml) : 39 661
- Volumes consommés en 2017 (m3) : 1 166 147
- Volumes consommés en 2018 (m3) : 1 158 539
- Volumes consommés en 2019 (m3) : 1 151 533

Prix de l'eau et de l'assainissement au 01/01/2019 :

1. Production et distribution eau potable € HT/m3 : 1.3000
2. Collecte et traitement des eaux usées € HT/m3 : 2.0400
3. Organismes publics et TVA € HT/m3 : 0,9389
= Prix complet € HT/m3 : 4,0164
= Prix complet € TTC/m3 : 4,2789

Sécurité Incendie

Elargissement du périmètre de la compétence sur l'ensemble du Territoire au 1^{er} janvier 2018.

L'exercice de la compétence consiste à assurer la maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendies, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Eclairage public

Fontenay-aux-Roses compte :

- 25 postes HT/BT
- 1 924 supports

Temps forts 2019 :

Lancement de l'étude de modernisation de l'éclairage public

Montants des travaux de rénovation réalisé par le service de VS GP sur la ville : 122 534 €

Voirie

Transfert de la compétence voirie à VS GP. Dans un 1^{er} temps, la ville a transféré de 30% de son domaine public

Travaux entrepris entre l'été 2019 et la fin décembre 2019

- Rue des Bénards
- Rue Georges Bailly
- Rue de l'Abbé Turgis
- Rue Scarron

Maîtrise d'ouvrage

Le service de la Maîtrise d'ouvrage assure la conduite d'opération de rénovation ou de construction de nouveaux équipements culturels, sportifs et de résidences de logements étudiants.

Travaux de rénovation de la maison de l'entrepreneuriat de Fontenay-Aux-Roses

- Coût total de l'opération : 300 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre interne, travaux de décembre 2018 à février 2019 puis d'août à octobre 2019

La rénovation de la table élévatrice, de la façade et du hall d'entrée du théâtre des Sources de Fontenay-aux-Roses

- Coût total d'opération = 1,09 millions d'euros TTC.
- Maîtrise d'œuvre : Silhouette Urbaine.

La création d'un BioCluster à Fontenay-Aux-Roses

- Coût total de l'opération : 3 M€ TTC
- Maîtrise d'œuvre désamiantage : BleuBlancVert
- Maîtrise d'œuvre Travaux aménagement : Lemoal&Lemoal

Les équipements culturels et sportifs**La Maison de la Musique et de la Danse :**

- Nombre d'élèves : 671
 - Musique : 579
 - Danse : 134
- Nombre de professeurs : 39

Projets menés en 2019 :

- Poursuites des actions à destination des publics empêchés
- Stage de la Toussaint : découverte de la danse de caractère
- Offres de formation ponctuelle supplémentaire
- Saison artistique : 74 manifestations dont 7 professionnelles

La Médiathèque :

- Nombre d'adhérents actifs : 4 119
- Nombre de place de consultation 160
- Amplitude horaires hebdomadaire : 27h
- Collection composée de 90 940 œuvres
- 126 007 prêts en 2019
- 403 animations réalisées
 - 286 pour le public jeunesse
 - 49 pour le public scolaire
 - 35 pour le public périscolaire
 - 4 pour le public familles et adultes
 - 29 pour les publics spécifiques

Ces animations ont touché 8 683 fontenaisiens et fontenaisiennes.

La piscine :

- 55 334 entrées
- 95 abonnements
- Heures d'ouvertures hebdomadaires hors vacances scolaires :
 - 33h au public
 - 20h aux scolaires
 - 28h aux associations
- Mise en place d'activités en régie, avec des cours d'apprentissage et de perfectionnement pour les enfants et les adultes. Un grand succès, avec l'ensemble des cours pour enfants le mercredi complets, ainsi que l'apprentissage pour adulte.
- Avril 2019, Nage contre le cancer
- Intervention du club de plongée : baptêmes de plongée,
- L'ensemble des recettes sur cette journée, 383 € a été reversée à l'association.
- Tous les lundis pendant les vacances scolaires : partenariat avec la ville de Fontenay aux Roses, Multisports :
- Activités natation, plongeon, water-polo, parcours aquatique, avec les enfants de la ville
- Investissement dans du matériel : chaises de surveillances, tableau d'entraînement pour les activités, matériel pédagogique pour la natation scolaire, horloge digitale pour le bassin, tableau d'affichage à l'entrée de la piscine, un robot de bassin spécial diatomée qui a permis d'avoir un bassin beaucoup plus propre au quotidien.
- Formations : formation management pour la directrice de la piscine, et une formation handicap pour les maîtres-nageurs qui permettra en 2020 l'accueil de personnes en situation de handicap dans nos activités.

Développement durable

Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

4 ateliers territoriaux ont eu lieu en janvier et février 2019 pour identifier des pistes d'actions sur les principaux enjeux environnementaux :

- Agir sur la mobilité
- Agir sur la maîtrise de la consommation d'énergie du bâtiment résidentiel
- Développer les énergies renouvelables et de récupération
- Encourager la consommation responsable et agir sur les déchets

La concertation des partenaires se poursuit en 2020 pour définir les objectifs et finaliser le programme d'action du PCAET.

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

VSGP propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).

Permanences au sein des mairies des villes d'Antony, de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

Chiffres clés 2019

Bilan des contacts : 506 contacts renseignés dont 27 pour la ville (soit 5.3% des contacts)

Développement économique

2019 : montée en puissance de VSGP dans ce domaine avec l'ouverture de la Maison des Entrepreneurs en mai et le lancement de la phase opérationnelle des travaux de Vallée Sud – Bio Parc au 2e trimestre.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) - Antenne de Fontenay-aux-Roses

Service à destination des seniors de plus de 60 ans, il permet d'informer, d'orienter et d'évaluer leur besoin dans le cadre de leur perte d'autonomie. Le CLIC anime également le réseau de partenaires intervenant auprès des personnes âgées.

L'équipe constitué de :

- 1 coordinatrice
- Depuis mai 2019, d'une assistante administrative à mi-temps, après une vacance de poste d'un an et demi.

Chiffres clés 2019 :

- Accompagnement de 265 seniors dont 130 nouveaux suivis.
- 14 situations très complexes, du fait d'une multiplicité de problématiques (médicales, sociales, familiale, financières...).
- Organisation d'actions de prévention en collaboration avec le CMS et les résidences ARPAVIE, notamment sur la prévention des chutes à domicile et l'alimentation des seniors

- Collaboration avec Familles Services pour la mise en place du projet numérique « Connect & Nous ». 30 seniors du territoire couvert par le CLIC ont été équipés d'une tablette dont la majorité sont fontenaisiens.
- « La Pause des Aidants », animée par un psychologue.
- Organisation d'ateliers d'informations sur le maintien à domicile et la protection juridique Le CLIC avec le réseau OSMOSE

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**